

L'association d'étudiant-e-s en Science Politique de l'Université de Lausanne prend position en faveur du débat citoyen.

Lors de la réunion du comité du 2 novembre 2016, les membres de COSPOL ont pris la décision de soutenir le comité référendaire contre l'interdiction de la mendicité.

Le comité est en faveur du débat citoyen et de l'usage des outils de la démocratie directe, tel que le référendum facultatif.

Il est essentiel, dans une démocratie comme la nôtre, de favoriser la discussion, l'échange et le vote populaire de la manière la plus large possible.

Ainsi, les membres de l'association, depuis le mois de novembre 2016, prennent position dans le mouvement qu'a lancé le comité référendaire en le soutenant et en lui apportant la visibilité qu'il mérite au sein de la communauté vaudoise.

Par ce geste, le comité espère que d'autres associations universitaires le rejoindront dans la défense des droits démocratiques propres à l'histoire et à la fondation même de la Suisse.



www.COSPOL.ch

